

Par SDÉ, courriel et messager

Le 5 septembre 2017

Monsieur Pierre Méthé Directeur des Affaires institutionnelles Régie de l'énergie Tour de la Bourse 800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55 Montréal (Québec) H4Z 1A2;

Me Éric Fraser

Avocat

Hydro-Québec Vice-présidence – Affaires juridiques 4º étage 75, boul. René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél.: 514 289-2211, poste 3596

Téléc. : 514 289-5197

C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET: Demande relative aux modifications de conventions comptables ASC 715,

Compensation - Retirement Benefits et pour la création de comptes d'écarts Votre dossier : R-4009-2017 / Notre référence : R054462 ST et R054470 YF

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le complément de preuve d'Hydro-Québec, dans ses activités de transport et de distribution d'électricité, demandé par la Régie dans sa correspondance du 31 août 2017 (HQTD-1, documents 2, 3 et 4) relativement au dossier mentionné en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

(s) Éric Fraser

ÉRIC FRASER, avocat

EF/sg

c. c. Intervenant

p. j.